

Forums pour les consommateurs

Information THC-COOH et commission médicale

Par Profil supprimé Posté le 15/11/2020 à 18h26

(je poste car je trouve plus mon autre publication à moins qu'elle soit en attente de modération je sais pas..)

J'ai eu une suspension il y a plusieurs mois, suite à une consommation de cannabis et de cocaïne, je dois passer la commission médicale et j'ai reçu mes résultats d'examen sérologique hier,

Tetrahydro.. Négatif

11-oh-thc négatif

Mais le THC-COOH est à 1,00ng/ml ! Le seuil de recherche est de 0,5

J'ai vu que c'était la molécule non psychoactive est-ce que il faut que ce soit négatif aussi pour ma commission ? Merci et désolée pour le doublon si c'est le cas.

1 réponse

Moderateur - 17/11/2020 à 10h07

Bonjour,

Oui normalement il faut que les trois taux soient négatifs.

Ce résultat montre que vous n'avez pas consommé de cannabis récemment mais que vous êtes un ancien consommateur, qui a arrêté il y a probablement moins de 2 mois.

Cordialement,

le modérateur.